



## **CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE & CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE INFOGÉRANCE**

### **applicables aux formules D'HÉBERGEMENT WEB MUTUALISÉ**

Version en date du 15 mai 2024

Les présentes Conditions Particulières de Vente (ci-après les « CPV ») forment un contrat entre la société Ligne Web Services - LWS, société par action simplifiée au capital de 500.000 euros, identifiée sous le numéro 851 993 683 RCS Epinal, dont le siège social est sis 2 rue Jules Ferry 88190 Golbey, représentée par son gérant (ci-après « LWS »), qui exploite les sites Internet accessibles aux adresses suivantes : «lws.fr», «tophebergement.com», «tophebergement.fr», «hebergeur-discount.com», «a-a-hebergement.com», «mister-hosting.com», «misterhosting.com», «007heberbergement.com», «heberbergementwordpress.fr», «1heberbergement.com» (ci-après «LWS» ou le « Site Internet »), d'une part, et toute personne physique ou morale, de droit privé ou de droit public, agissant en tant que particulier ou professionnel, qui commande à LWS une prestation de service « Infogérance », applicable aux formules d'hébergement web Mutualisé (ci-après le « Client » ou « Vous »), d'autre part.

Le Service Infogérance complète les autres Services fournis par LWS au Client en exécution du Contrat (les « Services »), et n'a pas vocation à s'y substituer.

Toute demande de prestation de service Infogérance applicable aux formules d'hébergement web Mutualisé, ci-après regroupées sous les noms de « Option », « Option de service », « Business », « Premium », « Forfaitaire » est soumise à l'expédition préalable par le Client d'un bon de commande dans les conditions ci-après déterminées. Elle implique, votre acceptation pleine et entière aux présentes CPV.

La passation de la commande implique votre acceptation pleine et entière aux présentes CPV.

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du Service à ses besoins. LWS ne peut être tenue à aucune garantie à cet égard. Le Client déclare avoir reçu de LWS, toutes les informations et tous les conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en parfaite connaissance de cause.

Les présentes CPV peuvent être modifiées à tout moment par LWS. La dernière version en date des CPV se trouve à l'adresse du site Internet suivie de « /cgv ».

#### **ARTICLE 1 : OBJET**

Les présentes CPV ont pour objet de définir les conditions relatives au service Infogérance applicables à toute formule d'hébergement web mutualisé.

#### **ARTICLE 2 : DESCRIPTION DU SERVICE**

Le service Infogérance permet au Client de bénéficier, en supplément des moyens de contacts mis à sa disposition dans le cadre du Support Standard LWS (Live Chat, ticket de contact, téléphone), d'options prioritaires pour ses différentes demandes techniques ou d'assistance (configuration de Services, accompagnement dans la gestion des commandes, etc.) pendant les heures ouvrées telles qu'indiquées sur le Site Internet de LWS.

Les demandes Infogérance sont prises en charge de manière prioritaire par rapport au Support Standard et Support Premium LWS, indépendamment du canal de communication utilisé.

Le service Infogérance est fourni en français et les prestations d'information concernant les Services sont fournies en heures ouvrées uniquement.

Les infrastructures LWS sont supervisées et maintenues en condition opérationnelle 365/24/7. Les informations relatives à la résolution des incidents sont disponibles sur le site Lws.fr. Le service Infogérance est délivré conformément aux Conditions Générales du Contrat. LWS est soumis à une obligation de moyens.



### **ARTICLE 3 : ACTIVATION DU SERVICE INFOGÉRANCE**

A compter de la validation de la commande du service Infogérance souhaité par le Client, LWS est expressément autorisé par le Client à se connecter aux Services du Client, tant au niveau matériel que logiciel, et à effectuer toute opération nécessaire à l'élaboration du diagnostic, dans le respect de la confidentialité des données. Une prise en main à distance sera possible par l'un de nos techniciens en cas de besoin.

LWS s'engage à tenir le Client informé de l'état d'avancement des opérations.

En plus des services inclus à toute formule d'hébergement web, le service Infogérance offre au Client une assistance prioritaire et une Garantie de Délai de Rétablissement (GTR = *délai contractuel dans lequel un service accidentellement interrompu doit être rétabli*).

### **ARTICLE 3 : LIMITES**

Les options « Service Business / Service Premium » incluent un système de sauvegarde web, mails et bases de données des hébergements web mutualisés (hors Plesk : aucune sauvegarde). Le client pourra restaurer et / ou télécharger une sauvegarde une (1) fois par jour maximum. Toutefois ce système est un système de sauvegarde cent pour cent (100%) automatique, sans aucune garantie à cent pour cent (100%) que l'intégralité des données soient sauvegardées, ni même que la sauvegarde ait fonctionné. LWS met en œuvre tous les moyens possibles afin de faire des sauvegardes mais LWS ne pourra en aucun cas garantir la restauration des données. Il est donc fortement conseillé au Client de réaliser lui-même une sauvegarde intégrale de ses données régulièrement. Dans tous les cas, LWS ne pourra être tenu responsable de la perte de données totale ou partielle du Client, ni de perte d'exploitation, ni de quoi que ce soit par le Client. A titre de préjudice, seules les sommes du mois en cours à la hauteur de ce que le client a engagé auprès de LWS seront remboursées.

### **ARTICLE 4 : ENGAGEMENT**

Toute option est liée au contrat d'hébergement web, le client devra régler la totalité de la période restant à l'engagement de l'hébergement web afin d'activer son option.

L'option pourra être renouvelée en même temps que l'hébergement web, dans la même durée que celui-ci.

Le client a la possibilité de supprimer/arrêter son option à tout moment depuis son espace client directement. Aucun remboursement au prorata des mois restants ne sera possible si l'option est arrêtée avant expiration du compte d'hébergement web.

### **ARTICLE 5 : DROIT DE RÉTRACTATION**

Le client pourra exercer son droit de rétractation dans un délai de 30 jours après achat de l'option si il n'a utilisé aucun des services inclus dans l'option.

Aucun remboursement au prorata des mois restants ne sera possible si le client supprime son option avant expiration du compte d'hébergement web.

### **ARTICLE 6 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE**

En cas de litige avec un client non considéré comme consommateur au sens du Code de la Consommation, compétence expresse et exclusive est attribuée au Tribunal de Commerce de Epinal (France), nonobstant pluralité de défendeur ou appel en garantie, y compris pour les mesures d'urgence, conservatoires en référé ou sur requête.

### **ARTICLE 7 : LOI APPLICABLE**

Le client s'engage à respecter les lois françaises et internationales en vigueur durant toute la durée de vie du contrat.

Le présent contrat est régi par la loi française. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme, à l'exclusion, d'une part, des règles de conflit prévues par la loi Française, et d'autre part, des dispositions de la loi Française qui seraient contraires au présent Contrat.

Tout litige en rapport avec le présent contrat, sa conclusion, son exécution ou sa résiliation est soumis au droit Français.

**Le simple fait de réserver en ligne vaudra acceptation pleine et entière des présentes Conditions.**

**Ces conditions sont valables pour tous les sites de vente gérés par LWS.**